



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Centre de contrôle aérien de Tahiti-Faa'a

Question au Gouvernement n° 1098

Texte de la question

CENTRE DE CONTRÔLE AÉRIEN DE TAHITI-FAA'A

Mme la présidente . La parole est à Mme Mereana Reid Arbelot.

Mme Mereana Reid Arbelot . Depuis votre nomination en décembre 2024, je vous alerte sur la situation problématique du centre de contrôle aérien de Tahiti-Faa'a, qui gère le plus vaste espace aérien français – un des plus grands au monde, avec près de 12,3 millions de kilomètres carrés –, au cœur de la zone indo-pacifique, en interface directe avec les États-Unis sur 4 000 kilomètres, la Nouvelle-Zélande et le Chili.

Ce centre est unique par son étendue, son environnement international et ses contraintes opérationnelles ; il est un outil stratégique de souveraineté, de sécurité aérienne et de continuité territoriale. En effet, l'aéroport de Tahiti-Faa'a est l'un des deux poumons de la Polynésie française.

Aujourd'hui, l'offre de service public est fragilisée par un sous-effectif et par une organisation du travail issue d'une lecture strictement hexagonale des textes, inadaptée aux réalités du terrain. Il en découle des fermetures quotidiennes de secteurs de contrôle à des heures sensibles et des difficultés dans la formation des contrôleurs stagiaires, ce qui hypothèque l'avenir même du centre.

Les revendications syndicales ne sont pas salariales mais structurelles. Le reclassement en liste 5 est incontournable, mais chacun sait qu'il ne peut être immédiat. Il doit s'inscrire dans une trajectoire progressive et réaliste. Il y a urgence, et pour garantir la continuité du service public, relancer la formation et éviter les fermetures de secteurs, il existe une solution technique : l'option 1 du protocole, déjà appliquée dans tous les centres et dans de nombreuses approches, même en outre-mer.

Monsieur le ministre des transports, vous ne découvrez pas ce sujet : ni la technicité de la question ni l'instabilité institutionnelle ne sauraient justifier votre inertie. Pas de réunions stériles, pas d'audits inutiles, mais des réponses concrètes : quelles sont-elles ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe GDR et sur quelques bancs des groupes LFI-NFP et EcoS.*)

M. Stéphane Peu . C'est d'une clarté absolue ! J'espère que la réponse sera au niveau !

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre des transports.

M. Philippe Tabarot, ministre des transports . Avant toute chose, permettez-moi de revenir un instant sur le terrible drame qui a frappé, dimanche, le monde de l'aérien. Quatre jeunes passionnés de l'École nationale d'aviation civile ont perdu la vie dans un crash. Ils incarnaient l'avenir de notre aviation. Je partage la peine de leurs familles et de toute la communauté aéronautique. Je tenais à leur rendre hommage devant vous. (*Applaudissements sur plusieurs bancs de tous les groupes.*)

J'en viens à votre question. Je sais que vous connaissez parfaitement le contrôle aérien, étant vous-même issue de cette profession. Vous avez rappelé les spécificités que présente l'aéroport de Tahiti-Faa'a : son insularité, sa position centrale dans le Pacifique et le caractère vital de la continuité territoriale. Je salue la reprise du dialogue avec les syndicats. La réunion du 5 décembre a permis deux avancées concrètes. Premièrement, à la demande des syndicats, une mission de l'Inspection générale de l'environnement et du développement durable dressera un état des lieux objectif. Deuxièmement, nous proposons la reprise de la formation de douze contrôleurs stagiaires déjà affectés ; c'est la solution la plus rapide pour apaiser les tensions en matière d'effectifs. La direction générale de l'aviation civile agit depuis plusieurs mois : elle fournit du renfort en ressources humaines, des affectations supplémentaires et accompagne les équipes locales.

Plus largement, la situation du contrôle aérien français nécessite une réforme d'ampleur. La performance française en la matière est en retrait par rapport à celle de ses voisins européens. Je veux mener cette réforme ; le gouvernement et moi-même sommes déterminés à tout faire pour que notre contrôle aérien soit à la hauteur du grand pays de l'aéronautique qu'est la France. Pour cela, il faudra certes garantir des conditions de travail soutenables, mais aussi l'effectivité des missions, l'amélioration de la performance et surtout la sécurité. Je compte sur la poursuite d'un dialogue constructif pour trouver des solutions durables, à Tahiti comme sur l'ensemble du territoire national.

Mme la présidente . La parole est à Mme Mereana Reid Arbelot.

Mme Mereana Reid Arbelot . La France ne peut pas continuer à regarder s'affaiblir l'un de ses centres de contrôle les plus stratégiques et laisser s'installer chez ses voisins l'idée qu'elle renonce à assumer pleinement ses responsabilités dans l'Indo-Pacifique. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe GDR. – M. Gérard Leseul applaudit également.*)

Données clés

Auteur : [Mme Mereana Reid Arbelot](#)

Circonscription : Polynésie Française (3^e circonscription) - Gauche Démocrate et Républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1098

Rubrique : Transports aériens

Ministère interrogé : Transports

Ministère attributaire : Transports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 décembre 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 11 décembre 2025